

Talents

du service public

PRÉPARATION TALENTS
DU SERVICE PUBLIC
ENSP
2025-2026

« Classe Prépa Talents » aux concours d'accès à l'École Nationale Supérieure de la Police (ENSP) et Diplôme d'Université « Police : Conception, Direction et Commandement »

L'IEJ Pierre Raynaud de l'Université Paris Panthéon-Assas organise, depuis la rentrée de septembre 2021, une « Préparation Talents du Service Public » pour préparer le concours de commissaire de police.

La **Classe Prépa Talents** s'adresse à tous les étudiants remplissant les conditions de ressources fixées pour bénéficier d'une **bourse d'enseignement supérieur** sur critères sociaux (décret n° 2021-239 du 3 mars 2021) et titulaires d'un **M2**. Ils seront sélectionnés puis accompagnés **à chaque étape du concours**.

Les étudiants de la Préparation Talents sélectionnés bénéficient des avantages de la Prépa Talents (s'inscrivent notamment au « concours externe spécial ») et sont **également inscrits au Diplôme d'Université « Police : conception, direction et commandement »** de l'IEJ.

S'appuyant sur l'expérience et la fidélité de ses intervenants, professionnels et enseignants de l'Université, la **formation, rigoureuse et exigeante**, est construite pour **permettre aux étudiants une préparation progressive**.

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA « PRÉPARATION TALENTS »

La préparation se déroule en 2 grandes étapes : la préparation aux épreuves écrites d'admissibilité et la préparation aux épreuves d'admission.

I. La préparation aux épreuves écrites d'admissibilité

La Classe Prépa Talents met l'accent sur un **tutorat renforcé**, des **enseignements** intensifs, des **concours blancs**, une **préparation sportive** régulière et des sorties culturelles.

A) Tutorat renforcé

La Classe Prépa Talents signifie, d'abord, un accompagnement régulier et individualisé :

- Suivi individuel de motivation et de compréhension du métier de commissaire de police (un tuteur par étudiant) ;
- Suivi pédagogique renforcé sur les matières du concours : identifiées, les lacunes sont travaillées et le suivi permet de bien progresser.



« Notre fonction publique doit redevenir le symbole qu'elle a été durant près d'un siècle : un élément fondateur de notre ascenseur social républicain, un lieu de sens et de service de l'intérêt général. »

Amélie de Montchalin, Ministre de la transformation et de la fonction publiques, 2021, Discours de présentation des classes « Talents »

B) Enseignements intensifs

Les enseignements de la préparation permettent de couvrir **l'ensemble du programme** des épreuves écrites d'admissibilité du concours de commissaire.

La préparation comprend, d'une part, des **enseignements généraux** (cours magistraux permettant d'acquérir ou de réviser les points fondamentaux du programme, mise en exergue de l'actualité). D'autre part, l'accent est mis sur la **méthodologie** pour chaque type d'épreuve et pour chaque matière : méthodologie de la note opérationnelle, méthodologie de la dissertation (culture générale, droit pénal, droit public).

Plusieurs séances sont proposées par ailleurs dans le cadre d'un "séminaire de sécurité intérieure" comportant des séances axées sur la compréhension des institutions et sur la connaissance approfondie des enjeux de la sécurité intérieure : **histoire de la force publique, organisation et missions des forces de sécurité, connaissance des institutions (Police – Gendarmerie)**.

Tous les cours et enseignements méthodologiques pourront être suivis à distance. Ainsi, ils sont proposés

- soit en mode hybride : en présence et à distance (en direct), enregistrés et disponibles sur notre plateforme
- soit exclusivement à distance (en direct, enregistrés et disponibles sur notre plateforme).

Les concours blancs peuvent être effectués en présence ou à distance (en fonction du choix fait librement par l'étudiant) : les devoirs réalisés à distance peuvent être manuscrits et envoyés numériquement pour correction, cela est à privilégier pour s'entraîner dans les conditions les plus proches du concours.

C) Concours blancs

Des **entraînements** aux épreuves écrites d'admissibilité sont **régulièrement organisés** dans les conditions du concours : **4 "concours blancs"** sont organisés, regroupant ces matières :

- Dissertation de Culture générale
- Cas pratique sur dossier documentaire
- Composition sur le droit administratif général et/ou les libertés publiques et/ou le droit de l'Union européenne
- Composition sur le droit pénal général et/ou la procédure pénale.

Chaque copie bénéficie d'une correction individuelle, en plus du corrigé de l'épreuve. En outre, plusieurs concours blancs peuvent donner lieu à des reprises pour reprendre la méthodologie.

D) Sport

Chaque semaine, des entraînements aux épreuves sportives sont proposés tout au long de la formation dans le cadre de la préparation. L'IEJ travaille en étroite collaboration avec le service des sports de l'Université pour proposer des **entraînements personnalisés** en fonction du niveau de chacun des candidats et **adaptés** aux exigences du niveau des concours.

E) Sorties

Il est proposé **en priorité** aux étudiants de la CPT et à leurs camarades du DU (dont ils font partie) des **sorties culturelles** et **visites** relatives à la Police nationale ou en lien étroit avec les questions de sécurité.



Exemples de visites :



Volume des enseignements de la « Préparation Talents »

Enseignements méthodologiques : 22 h

- Résolution d'un cas pratique/note opérationnelle
- Dissertation : culture générale, droit public, droit pénal

Connaissance du monde contemporain (culture générale) : 200 h

Droit pénal : 80 h

- Droit pénal, procédure pénale

Droit public : 116 h

- Libertés fondamentales
- Droit administratif
- Droit de l'Union européenne

Séminaire de sécurité intérieure : 36 h

Histoire de la force publique, organisation et missions des forces de sécurité, connaissance des institutions (Police, Gendarmerie) Enjeux et problématiques contemporains

Langue (anglais) 45 h

NB : Le volume horaire des enseignements indiqué est donné à titre indicatif sur la base de la préparation 2024-2025.

II. La préparation aux épreuves d'admission

La **préparation sportive** se poursuit en vue des épreuves de pré-admission du concours.

L'accent est mis sur la **préparation des épreuves orales d'admission**.

A) Épreuves orales

Des séminaires d'actualité sont proposés, la méthodologie de l'oral est travaillée, des **entraînements aux épreuves orales d'admission** (mise en situation individuelle, entretien individuel) sont organisés devant un **jury expérimenté**, notamment composé de professionnels de la sécurité.

Un atelier « fiche de renseignement » est également organisé.

B) Langues

Des **séances de coaching en langue étrangère et oraux** (anglais et espagnol) sont organisés dès la publication des résultats d'admissibilité aux concours.



MODALITÉS DE SÉLECTION

Un Master 2 est requis (peuvent être admis les étudiants achevant leur M2, sous condition d'obtention du diplôme).

Après étude des candidatures, les meilleurs dossiers examinés permettront de solliciter les étudiants, selon les modalités retenues par le jury qui décidera ensuite de l'admission en Préparation Talents, cette admission signifiera également l'admission dans le DU "Police".

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont déposées au printemps précédant le début de l'année universitaire. Une réponse sera apportée aux candidats avant la fin du mois de juin.

OBTENTION DU DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

La moyenne est calculée en prenant en compte les trois meilleures notes pour chaque matière. Chaque matière est affectée d'un coefficient 1. Des points bonus peuvent être obtenus par l'assiduité aux séances de sport.

L'obtention du DU suppose, après délibération du jury, une moyenne générale d'au-moins 10/20.

LIEU DE LA PRÉPARATION

La préparation se déroule dans les locaux de l'Université (centre Panthéon, Paris 5^e arrdt le plus souvent et centre Assas, Paris 6^e arrdt, ponctuellement). Les cours de sport ont lieu à Paris, sur les installations dédiées.

TARIFS

Les étudiants de la « Préparation-Talents » sont exonérés des droits d'inscription.



Institut d'Études Judiciaires

Pierre Raynaud

Université Paris-Panthéon-Assas

12 Place du Panthéon, 75005 Paris

@ <https://iej.u-paris2.fr/fr>